

Les objectifs prioritaires du développement durable

Le développement durable devrait s'imposer à tous les pays comme la seule réponse possible à l'ensemble des contraintes nées de la croissance débridée des activités humaines durant les dernières décennies. Cette expansion économique d'une ampleur sans précédent a malheureusement engendré de graves dysfonctionnements. Ceux-ci apparaissent dans les domaines de **l'environnement global et de la société mais aussi - et c'est paradoxal - dans l'économie.**

La maîtrise de ces contraintes suppose que l'on ait une réponse mondiale cohérente dans ces domaines, qui tienne compte en outre du bouleversement de la structure de la démographie mondiale. Pour tenter de relever les défis de la croissance, l'ONU a avancé, en 1992, au Sommet de Rio, le concept de développement durable. Les grandes lignes en sont définies dans l'Agenda 21 (déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, ONU, 1993). C'est le projet d'un développement que la société planétaire peut soutenir (d'où la notion de « soutenabilité »), en tenant compte des besoins générés par la démographie et par la croissance de l'activité. Comment concilier des besoins, qui croissent de plus en plus vite, avec une offre dont nous devons limiter les intrants ? Tel est le défi de la soutenabilité que nous devons relever. Il en résulte un ensemble d'objectifs qui devraient s'imposer à tous les pays. En ce sens, c'est un concept universel, qui ne peut être satisfait que par un fort courant de transferts et d'échanges entre pays industriels et pays en développement.

Le champ du développement durable : les domaines prioritaires

Comment préserver l'environnement global ?

Le défi majeur est bien sûr l'augmentation de l'effet de serre, du fait des activités humaines. Le débat sur l'effet de serre ne saurait faire oublier que de nombreux autres périls globaux existent : altération de la couche d'ozone, désertification, réduction des eaux souterraines sur tous les continents, érosion des

sols, pluies acides, détérioration des écosystèmes marins, dégradation des littoraux, incendies majeurs, baisse de la diversité génétique... qui tous mériteraient une ample concertation politique.

Quelle croissance soutenable ?

° L'accès pour tous aux biens vitaux

- **L'eau** :L'eau est un bien indispensable, pour la survie et la santé de l'homme.

La France est particulièrement apte à transférer son savoir-faire dans ce domaine technologique et industriel ainsi que dans l'organisation de la maîtrise de la demande. Il est possible d'intensifier les transferts vers les pays du Sud, en direction de villes petites ou moyennes, en adaptant nos technologies à ces marchés.

-**Les céréales** :Pour assurer l'équilibre de l'alimentation de base, pour l'essentiel constituée par des céréales dans les pays pauvres, il convient que la stratégie du développement durable prenne en compte simultanément l'intensification de l'agriculture et la préservation de l'environnement. Il y a donc un défi à relever pour toute la filière : de l'agriculture à l'industrie des engrais et à celle des produits phytosanitaires, ou encore à la conservation des produits agricoles et des aliments.

° L'organisation de la maîtrise et du partage des ressources planétaires

La consommation mondiale des ressources naturelles croît de façon exponentielle. Le modèle de croissance soutenable à mettre en place doit satisfaire une consommation élargie tout en respectant l'environnement. L'objectif est de réduire substantiellement, sur l'ensemble des ressources nécessaires aux activités humaines (énergie et matières premières), « les flux globaux de matière par unité de service », Institut Wuppertal : « le facteur 4 ».

° La valorisation des ressources et des patrimoines locaux encore en jachère

Les ressources se raréfient du fait de leur exploitation souvent intensive et de l'augmentation de la population. Pour tout pays, il convient de mieux valoriser l'ensemble des réserves de compétences, de ressources, ainsi que de patrimoines, en cherchant à répondre à de nouveaux besoins et en promouvant le développement soutenable local.

° La priorité aux marchés des pays en développement : le codéveloppement

Inéluctablement la progression des marchés suivra celle de la population. Et les acteurs économiques des pays industrialisés ont tout intérêt à transférer leurs technologies et leurs savoir-faire, en identifiant bien les besoins des PED et en s'adaptant à leurs conditions spécifiques.

Quel développement sociétal soutenable ?

Le niveau de vie mondial, caractérisé par le PIB mondial par habitant, a augmenté de 2% à 3 % l'an durant ces dernières décennies, il est vrai plus vite au Nord qu'au Sud. Mais la qualité de vie en général n'a pas suivi à proportion, ni au Nord ni au Sud, et les inégalités entre pays ne se réduisent pas, si même elles ne s'accroissent pas. En sus des impératifs dictés par le développement économique soutenable, il faut mettre la priorité sur des domaines sociétaux comme la santé ou l'éducation, ainsi qu'échanger sur l'aménagement soutenable du territoire et les modes de vie, qui dépendent de l'ensemble des citoyens.

° Santé publique

En premier lieu un pays en développement doit se doter d'une politique de santé publique. Pour être soutenable, cette politique doit éviter que s'instaure une médecine à plusieurs vitesses, à l'intérieur d'un pays. Et, au niveau mondial, il faut organiser la diffusion rapide des progrès à tous les pays, pour réduire la disparité de la qualité des soins entre pays. Une politique soutenable relèvera trois défis : prévention et traitement des maladies infectieuses et des pandémies (paludisme, sida...) /maîtrise des effets de l'urbanisation rapide /organisation d'un système de santé solidaire donnant à tous l'accès aux soins.

° Aménagement soutenable du territoire

C'est un casse-tête pour tous les pays : les grandes agglomérations ont par exemple à satisfaire des besoins croissants de mobilité, par des modes de transport efficaces, propres et peu consommateurs en énergie, / autre difficulté, la migration rurale ; mal préparée et trop rapide, elle désorganise les villes et peut conduire à la désertification rurale. Or l'apport de l'information par les nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que la création d'activités rurales d'un type nouveau permettent de gérer la complémentarité urbain-rural.

° **La demande en éducation et en formation**

Les besoins d'éducation dans tous les pays sont immenses et ne cessent de croître, pour des raisons démographiques bien sûr, mais aussi parce que l'éducation et la formation sont à la base des développements économiques et culturels viables. De ce fait, les besoins en éducation et en formation exigent aujourd'hui un budget en croissance, de plus en plus lourd à supporter. L'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication devrait faciliter la réponse à cette demande croissante.

° **La promotion de modes de vie soutenables**

Les modes de vie des pays industrialisés se sont édifiés peu à peu en s'appuyant sur un développement technique considérable mais aussi en utilisant toujours plus de ressources, puisées dans l'ensemble de la planète. La situation est devenue insoutenable. Les modes de vie des pays en développement ne sauraient raisonnablement être calqués sur ceux des pays industrialisés.

Dans cette perspective, les modes de vie et les projets de société soutenables seront marqués par :

- la priorité accordée à la qualité de vie, mais aussi à la responsabilité: cela suppose, pour toutes les sociétés, du Nord ou du Sud, l'affirmation d'une éthique du développement durable et des valeurs qui la sous-tendent.
- la solidarité : l'accroissement des richesses doit contribuer à la réduction des inégalités. Pour être profitables au développement, ces richesses seront réinvesties localement de manière à favoriser l'émergence d'un tissu d'entreprises. Et, pour être profitables au plus grand nombre, elles doivent aussi être utilisées à renforcer les services publics.

* *

La condition principale pour la mise en œuvre du développement durable est donc que les pays industriels et les pays en développement organisent conjointement les transferts sur un vaste champ d'objectifs prioritaires, dans les domaines économique, sociétal et environnemental

Michel HORS*

* *Ancien secrétaire général de la Commission française du développement durable.*